

Année scolaire 2022-2023

Procès-verbal du conseil d'école primaire d'ANCY LE FRANC

Séance du jeudi 29 juin 2023 < C.E n°3 >

Personnes présentes :

- M. Emmanuel DELAGNEAU, PE CE1-CE2, directeur, président du conseil d'école.
- Mme Francine PETIT, PE maternelle.
- Melle Nathalie MEUSSOT, PE, CP.
- Mme Stéphanie HAVEZ, PE, CE2-CM1.
- M. Christophe BRENOT, PE, CM1-CM2.
- M. Gregory CAMILLERI, PE, CE1-CE2.
- Mme Isabelle CARBOGNIN, déléguée de parents d'élèves.
- Mme Clémence PETIT, déléguée de parents d'élèves.
- Mme Érika LEBOLLES, déléguée de parents d'élèves.
- M. Jérôme POUSSARD, directeur ALSH-CCLTB.

Personnes excusées :

- Mme Angélique COURVASIER, déléguée de parents d'élèves.
- Mme Angélique MANGANELLI, déléguée de parents d'élèves.
- Mme Lucy QUANTIN, déléguée suppléant de parents d'élèves.
- M. Christophe ARMINGEAT, IEN circonscription AVALLON-TONNERRE.

Ordre du jour :

- Organisation de la rentrée 2023 (effectifs, répartition).
- Liste de fournitures scolaires.
- Bilan des actions pédagogiques réalisées.
- Bilan financier de la coopérative scolaire (Tombola, kermesse, photos, etc.).
- Bilan des demandes de travaux et investissements CCLTB.
- Service de restauration scolaire et ALSH.
- Questions et informations diverses.

Organisation de la rentrée 2023 (effectifs, répartition)

École PRIMAIRE	Enseignants	Cycle 1				Cycle 2			Cycle 3		TOTAL par CLASSE	TOTAL ÉCOLE
		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
Classe maternelle	Francine PETIT		12	5	8						25	25
Classes élémentaires	Nathalie MEUSSOT					14	4				18	68
	Emmanuel DELAGNEAU						7	16			23	
	Christophe BRENOT								11	16	27	
Année scolaire 2023/2024		0	12	5	8	14	11	16	11	16	93	
		25				41			27			

Les effectifs de cette année sont malheureusement fragiles et la carte scolaire a statué sur la fermeture d'une classe à la rentrée de septembre 2023. Des inscriptions imprévues lors de l'enquête de préparation de l'année scolaire 2023/2024 et les résultats aux évaluations CP de début d'année scolaire font que le conseil d'école déplore une telle fermeture. En effet, L'école primaire accueille une partie de plus en plus grande d'élèves issus des catégories socioprofessionnelles les plus démunies. De ce fait, les élèves sont issus d'un milieu culturellement défavorisé, ce qui est un frein dans les apprentissages. L'école a donc une place centrale pour l'acquisition de la maîtrise de la langue.

Le directeur évoque le départ du collègue PES avec qui il a passé une année extrêmement intéressante et riche en activités culturelles. Il lui souhaite plein de réussites dans son avenir professionnel. L'équipe enseignante est affectée par la confirmation de la perte du poste de Stéphanie HAVEZ et souligne la très bonne entente dans le cadre du travail en équipe, son investissement et son professionnalisme. Elle espère que Stéphanie HAVEZ pourra très prochainement retrouver un poste de titulaire au sein de l'école primaire.

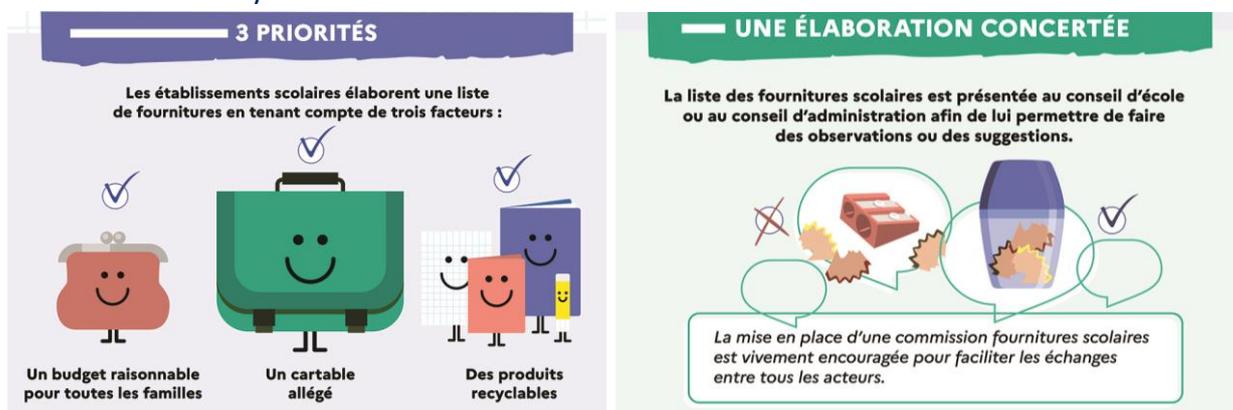
➡ **L'organisation proposée est approuvée par le conseil d'école.**

Listes de fournitures scolaires

Rappel : « la réduction des charges financières qui pèsent sur les familles à chaque rentrée scolaire doit constituer une priorité absolue pour rapprocher les familles de l'École et mener à la réussite de tous les élèves. En effet, tous les parents ont à cœur d'assumer leurs responsabilités de parents d'élèves en procurant à leurs enfants le matériel scolaire demandé dans la liste des fournitures scolaires. En conséquence, les écoles doivent s'attacher à produire des listes de fournitures raisonnables. »

C'est le cas depuis de nombreuses années au sein de l'école d'Ancy-le-Franc, avec une harmonisation collective en conseil des maîtres.

- Il n'est absolument pas nécessaire que l'enfant possède du matériel neuf.
- Les outils déjà en sa possession font parfaitement l'affaire.
- Les cahiers, les protège-cahiers, les livres et les fichiers sont fournis par l'école.
- **Un cartable rigide permet de protéger les livres.**
- Le coût moyen de chacune des listes se situe entre 15 et 20 euros selon les fournisseurs.



➡ Les listes sont approuvées par le conseil d'école.

Bilan des actions pédagogiques et culturelles réalisées

MATERNELLE :

- ↪ **Rencontre avec les parents** de PS et MS.
- ↪ **Jardinage** : plantation et installation d'un lombricomposteur.
- ↪ **Spectacle avec les CP** : « Tourbillon » au SKÉNETEAU le 5 mai.
- ↪ **Bibliothèque** tous les lundis / « Raconte tapis ».
- ↪ **Visite de la caserne des pompiers** le 23 mai.
- ↪ **Sortie forêt à Villiers-les-Hauts** pour la Maternelle et le CP en partenariat avec l'ONF le 26 mai : pour finaliser un cycle de travail sur la forêt (reconnaître les arbres, la diversité des plantes, les animaux, etc.).
- ↪ **Piscine** (8 séances les lundis d'avril à juillet). Séance de 10h10 à 10h40.
- ↪ **Sortie à Flavigny/Ozerain et à Buffon** pour la maternelle et le CP le 1^{er} juin : visite des ateliers de la fabrication d'anis et visite du musée et du laboratoire des arômes. Ateliers au musée Buffon l'après-midi.

ÉLÉMENTAIRE :

- ↪ **CP : venue des GS dans la classe de CP** au cours de la dernière semaine d'école sur deux matinées pendant 30 à 45 minutes pour participer à un atelier lecture/écriture et découverte de leur future classe.
- ↪ **Natation** : 10 séances de 14h40 à 15h20 les mardis d'avril à juin pour les classes de CP et de CE1/CE2.

- ↪ **Permaculture pour les CE1/CE2 « les voix du jardin »** : projet en partenariat avec la DRAC, rencontre avec des artistes, pratique artistique et apport de connaissances. Écriture de Haïku sur le thème du jardin. Intervention d'une comédienne pour une mise en voix des poèmes des enfants. Graphisme autour de leur poème sur du papier ensemencé et des graines que les enfants planteront dans le jardin communal. Sortie au théâtre d'Auxerre pour un spectacle et une interaction avec les comédiens.
- ↪ Participation des 3 classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 au **salon des « RÉCID'EAU » de l'Armançon** le 11 mai avec spectacle, ateliers et découverte du MuséoParc d'Alésia.
- ↪ **Deux projets CLEA pour les cycles 2 et 3** :
 - CE1/CE2 et CE2/CM1 : Dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique porté par la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne, en partenariat avec la DRAC, le Département de l'Yonne et l'Éducation Nationale, les enfants ont travaillé depuis janvier 2023 avec Edwin BAUDO, compositeur d'un Opéra fantastique pour chœur d'enfants et solistes, intitulé « Les mystères du Père Lachaise ». La restitution se déroulera sous forme d'un concert dans la cour d'honneur du Château d'Ancy-le-Franc le samedi 1^{er} juillet 2023 à 17h (avec un repli possible en cas de pluie à la salle polyvalente d'Ancy-le-Franc).
 - CE1/CE2 : **Prix littéraire : 4 romans « graphiques »** sur l'année : les enfants et la guerre.
 - CM1/CM2 : « **Légumes, Faïence et Gastéropodes** », réalisation d'un court métrage documentaire et collectif sur le thème : potager et nourriture, contenant et contenu, circuit court et gaspillage avec l'artiste Véronique Bettencourt.
- ↪ **Spectacle pour tous les élèves de l'école.** « ça coule de source » vendredi 9 juin par une compagnie professionnelle « la Tête de Mule ».
- ↪ **Savoir Rouler à Vélo** : programme qui propose aux enfants de 6 à 11 ans, de suivre une formation de 10 heures réparties en 3 étapes, encadrée par des professionnels. Faute de parents bénévoles agréés, le Petit tour du Tonnerrois n'a pas pu avoir lieu.
- ↪ **Rencontres sportives cycle 2** organisées par la CCLTB, au gymnase d'Ancy-le-Franc avec les classes de Lézinnes et Ravières.
- ↪ **Visite du château d'Ancy-le-Franc** pour les CE2/CM1.
- ↪ **Accueil des élèves de CM2 au collège** d'Ancy-le-Franc durant toute une journée avec restauration sur place.

Bilan financier de la coopérative scolaire (Tombola, kermesse, photos, etc.)

La kermesse a eu lieu le vendredi 23 juin en soirée. Celle-ci a été un véritable succès.

L'équipe enseignante tient à remercier les nombreux parents pour leur participation ; les parents et les amis de l'école qui se sont impliqués dans l'organisation de cette fête ; l'équipe ATSEM, AESH et ALSH ; la boulangerie KIEFFER qui a offert le pain ; les commerçants, prestataires et donateurs qui ont offert des lots pour la tombola ; Didier LEBRIN, cuisinier du collège et parent d'élève qui a offert et préparé les frites.

Toutes les factures n'ayant pas été récupérées, le bilan financier de la kermesse, de la tombola et de la vente des photos scolaires sera ajouté au P.V. lorsque celui-ci sera complet.

Bilan des demandes de travaux et investissements CCLTB

- ↪ Aménagement des cours de récréation : jeux et traçages ludiques.
- ↪ Réparations diverses : vélos et sol de la cour maternelle.

Jérôme POUSSARD expose que, suite à une réflexion menée par l'équipe d'animation et le directeur de l'école sur l'amélioration du temps de restauration scolaire, une rencontre avec l'intendante du collège a permis de mettre en place un certain nombre d'améliorations.

En effet, la pause méridienne est une des plus longues du Tonnerrois alors que le temps pour jouer et se reposer est le plus court. La durée du repas est trop longue et entraîne un temps de repas très bruyant où les enfants sont agités, crient et font des bêtises. Les animatrices sont donc stressées et les enfants énervés du fait de temps d'attente trop longs.

- La durée de restauration au cours de laquelle les enfants doivent rester assis est de quasi 1h30.
- 3 temps d'attente pour les enfants d'une durée totale d'environ 30 minutes : dressage de table, service avec un seul gros plat, rangement des couverts et des tables à la fin.

> OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- **Reprendre les cours de l'après-midi avec des élèves plus sereins après un temps de repas plus calme.**
- **Retrouver un confort de travail pour les encadrants du temps repas.**
- **Obtenir un niveau sonore acceptable lors du repas dans le restaurant scolaire.**

> AMÉLIORATIONS MISES EN PLACE POUR UNE AMBIANCE PLUS SEREINE :

- Les tables doivent être dressées avant l'arrivée des élèves.
- Les plats sont posés au centre de la table permettant un service plus rapide. Le fromage et le dessert sont servis ensemble.
- Le rangement des tables (plats, assiettes et couverts) n'est pas effectué par les agents CCLTB.

Questions et informations diverses...

> **Opération "Un livre pour les vacances" :**

Une action emblématique marquant l'engagement national pour la lecture a été mise en place depuis 2018. L'objectif est le renforcement du goût et de la pratique de la lecture

Les élèves de CM2 recevront cette année une adaptation originale et contemporaine de l'Odyssée d'Homère de Murielle Szac, autrice, et Catel Muller, illustratrice.

Un temps de présentation de l'ouvrage sera également programmé avant la fin de l'année scolaire, pour susciter l'intérêt et l'envie de lire de chaque écolier. Cet ouvrage représente un outil privilégié de la liaison école-collège au service de la continuité du parcours scolaire. Sa mise en œuvre pédagogique pourra ainsi nourrir les échanges entre professeurs au sein des conseils de cycle3.

> **Agréments de parents bénévoles :**

Les enseignants, souhaitant solliciter des intervenants bénévoles pour l'aide à l'encadrement des activités physiques et sportives (**cyclisme et natation**), doivent les inviter à participer à une session d'information visant à leur agrément. Selon la nouvelle réglementation, une vérification de l'honorabilité des parents demandeurs sera faite par les services habilités en procédant à une vérification du casier judiciaire et du fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAISV). L'agrément ne pourra être délivré qu'une fois la vérification faite.

Concernant l'agrément natation :

- Présentation de l'activité « natation », de son cadre réglementaire, de ses objectifs et ses contenus. Missions et tâches pouvant être confiées aux parents agréés.
- Vérification de l'aisance en grand bain (parcours de nage et recherche d'objet immergé en moyenne profondeur).

Concernant l'agrément cyclisme :

- Présentation de l'activité « sortie vélo », de son cadre réglementaire, de ses objectifs et ses contenus.
- Vérification de l'aisance en randonnée sur route des personnes participant à la formation (*Il conviendra de venir avec un vélo, un casque et un gilet réfléchissant*). **Les vélos électriques ne sont pas autorisés.**

La prochaine session d'agrément pour la **NATATION** est fixée au **mardi 5 septembre 2023 à 12h à la piscine de Tonnerre.**

La prochaine session d'agrément pour le **CYCLISME** est fixée au **vendredi 8 septembre 2023 à 17h à l'école Victor Hugo d'Avallon.** Une autre session d'agrément Vélo sera réalisée le **mardi 10 octobre à 17h à l'école Pasteur à Tonnerre.**

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès du directeur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h45.

La secrétaire de séance,



Nathalie MEUSSOT

Le président du conseil d'école,



Emmanuel DELAGNEAU

RAPPEL CONCERNANT LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES :

Pour des raisons évidentes de sécurité :

Le stationnement et l'arrêt même de courte durée sur le passage piéton devant l'entrée de l'école maternelle, ainsi que sur le trottoir, sont strictement interdits. Il est important de ne pas stationner à l'emplacement des cars devant le centre de secours incendie. L'accès au Parc Municipal est interdit aux engins à moteur, par arrêté municipal.

La gendarmerie sera régulièrement sollicitée pour effectuer des contrôles inopinés.



Je soussigné(e), _____, déclare avoir pris connaissance du procès-verbal du conseil d'école (séance du jeudi 29 juin 2023).

Date et signature : le ____ / ____ / ____

